

Aides pour les membres de l'ASE

Remplir les critères de qualité : (doit être rempli comme auto-déclaration)
pour l'assurance obligatoire des soins (AOS) (assurance-maladie ou assurance de base)

- **Disposez-vous d'un système de gestion de la qualité approprié ?**

Non. justification:

ce système est en développement, en construction

Oui

Si vous avez répondu oui, veuillez décrire brièvement les processus et les structures de votre système de gestion de la qualité et indiquer son nom s'il existe :

- *Participation à des cercles de qualité ou à des réunions collégiales sur la qualité*
- *Logiciel du cabinet*
- *Les processus éventuels selon un système de gestion de la qualité spécifique (p. ex. EFQM, QUEST) sont mis en œuvre.*

- **Disposez-vous d'un système de rapport et d'apprentissage interne approprié ?**

Non. justification

ce système est en développement, en construction

- Oui

Si vous avez répondu oui, veuillez décrire brièvement les processus et les structures de votre système de gestion de la qualité et indiquer son nom s'il existe :

- *Logiciel du cabinet*
- *Les événements critiques sont documentés et discutés en interne*
- *Participation à des cercles de qualité ou à des réunions collégiales sur la qualité, dans le cadre desquels les événements critiques sont thématiques*

- **Êtes-vous affilié e s à un réseau national d'annonce d'événements indésirables ?**

Non. Justification:

Un tel réseau n'existe pas encore en Suisse pour le secteur des cabinets ambulatoires. Dans le cadre des négociations sur le contrat de qualité selon l'art. 58 de la LAMal révisé, ce sujet est abordé et sera visé à l'avenir.

- **Disposez-vous de l'équipement nécessaire pour participer à des mesures nationales de la qualité ?**

Non: justification: *impossible!!*

Oui

Si vous avez répondu par l'affirmative, veuillez indiquer l'équipement technique dont vous disposez : Quels sont les systèmes primaires et les formats d'échange utilisés ? L'utilisation multiple des données est-elle assurée ?

- *connexion à Internet*
- *administration électronique des données des patients*
- *Participation au GAS (enquête sur la qualité des résultats ASE), y compris accès à la plateforme en ligne de cette mesure nationale de la qualité*